

Votre projet de Loueur en Meublé Professionnel et Non Professionnel LMP et LMNP

Dispositif dédié aux personnes souhaitant réduire leurs impôts et percevoir des revenus complémentaires, la Location en Meublée Professionnel et Non Professionnel est un outil de gestion de patrimoine par excellence, idéal pour se constituer un patrimoine immobilier et préparer sa retraite ou celle de son conjoint.

S'agissant d'une activité BIC, la Location en Meublé nécessite de recourir à un expert comptable ; c'est avoir l'assurance d'être accompagné et conseillé par un spécialiste.

Notre mission s'articule autour de :

La gestion de votre dossier en matière fiscale et sociale : Enregistrement au centre des Impôts, Option pour le régime d'imposition approprié, Adhésion au centre de gestion (optionnel), Demande de remboursement de TVA, Détermination du montant des acomptes de TVA, Inscription aux caisses des TNS ...

La gestion comptable : Enregistrement des factures et des opérations bancaires, Etablissement des balances, Etablissement des documents comptables de fin d'exercice, Déclaration annuelle de TVA (CA12), Déclaration trimestrielle, Etablissement des déclarations fiscales annuelles ...

3 raisons de nous confier votre projet en Loueur Meublé :

- 1** Etre conseillé par des experts indépendants sur votre projet
- 2** Sécuriser votre investissement par rapport à votre situation
- 3** Disposer d'un interlocuteur unique

Pour en savoir plus, consultez-nous !

contact@lefevre-audit.fr
www.lefevre-audit.fr